



Sécurité.Prévention.Incendie

Rue du 19 mars 1962 – place Louis Cazenave - 40440 ONDRES

Tel : 05 59 74 56 99 - Fax : 09 55 85 67 09 - formationspi@gmail.com

Secourisme du Travail – PRAP– CACES – Incendie – Document Unique – Produits dangereux

ACTEUR en Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) - Secteur IBC

Public

Groupe (8 maxi), salariés des **secteurs Industrie Bâtiment Commerce**

Durée

2 jours (14 heures) non consécutifs + ½ journée de prise de contact et de préparation pour la mise en place de la formation avec le groupe pilote et de travail.

Travail d'intersession à effectuer (analyse de situation de travail)

Conditions tarifaires :

Notre tarif est forfaitaire et des frais de déplacement peuvent être appliqués ; pour toutes demandes de devis nous contacter par mail à formationspi@gmail.com ou par téléphone au 05.59.74.56.99

Enjeux de la démarche PRAP

Réduire, voire supprimer, les risques liés à l'activité physique dans les situations de travail, cause de plus d'un tiers des AT et de près de 80% de MP

Développer avec tous les partenaires du Réseau Prévention, l'autonomie de l'entreprise en matière de PRAP

Déployer les bonnes pratiques de prévention jusqu'aux acteurs de terrain

Compétences visées par la formation PRAP

1. Situer l'importance des atteintes à la santé (AT/MP) liées à l'activité physique professionnelle et les enjeux humains et économiques pour le personnel et l'entreprise,
2. Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain,
3. Caractériser l'activité physique dans sa situation de travail,
4. Détecter le risque d'atteintes à sa santé et les mettre en lien avec les éléments déterminant son activité physique,
5. Proposer des améliorations de sa situation de travail à partir des déterminants identifiés, de participer à leur mise en œuvre et à leur évaluation.

Déroulé pédagogique

Présentation de la formation PRAP INRS - Tour de table et attentes :

- Appréhender les notions de danger, risque, dommage, accident du travail (AT) et maladie professionnelle (MP) – Identifier la nature et l'importance des AT et MP dans son entreprise/branche professionnelle – Identifier les préjudices humains et économiques pour l'entreprise et son personnel,
- Appréhender la notion de situation de travail (individu, tâche, matériel, environnement) – Caractériser la place de l'activité physique (gestes, postures, efforts, déplacements avec ou sans charge) dans l'activité de travail,
- Énoncer les principaux éléments de l'anatomie et de la physiologie de l'appareil locomoteur – Identifier les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences sur la santé – Identifier les facteurs de risques – Énoncer le fonctionnement de l'œil et identifier les sources de fatigue visuelle,
- Décrire les sollicitations dans son activité – Identifier les déterminants de l'activité physique – Faire le lien entre les dommages potentiels liés aux sollicitations et leurs déterminants,
- Proposer des pistes d'améliorations en s'appuyant sur les principes généraux de la prévention et sur les principes d'aménagement dimensionnel des postes de travail – Participer à la formalisation et à la hiérarchisation des pistes d'amélioration – Être capable de limiter les risques liés aux manutentions manuelles occasionnelles en appliquant les principes de base de sécurité et d'économie d'efforts.

Conclusion

Synthèse, rappel des points forts et évaluation de la formation.



Sécurité.Prévention.Incendie

Rue du 19 mars 1962 – place Louis Cazenave - 40440 ONDRES

Tel : 05 59 74 56 99 - Fax : 09 55 85 67 09 - formationspi@gmail.com

Secourisme du Travail – PRAP– CACES – Incendie – Document Unique – Produits dangereux

Obtention du certificat d'acteur PRAP :

Les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux évaluations obtiendront le certificat d'acteur PRAP, délivré par l'INRS/CARSAT/CGSS par l'intermédiaire de l'entreprise ou de l'organisme de formation.